



Juin - Juillet 2010

Spécial CIADT

Emprunt national - Investissements d'avenir

🔗 POLITIQUE DES PÔLES

DÉCISIONS DU CIADT

- 🔗 **Prolongation** > Prolongation d'une année pour la phase 2 de la politique des pôles, en coordination avec l'emprunt national
- 🔗 **Labellisation** > Labellisation de six nouveaux pôles dans le domaine des écotechnologies : Avenia, Dream, Eau, Energivie, Gestion des eaux continentales et Team²
- 🔗 **Confirmation** > Confirmation du label pour les pôles Aquimer, MAUD, Nov@log, Nucléaire Bourgogne, PASS, Q@li-Méditerranée et S2E2
- 🔗 **Délabellisation** > La délabellisation de pôles
- 🔗 **Territoires** > Extension des territoires des pôles Valorial et Optitec
- 🔗 **Synergies** > Intérêt confirmé des projets inter-pôles

ZOOM " EMPRUNT NATIONAL - INVESTISSEMENTS D'AVENIR "

- 🔗 Un emprunt national pour des investissements d'avenir

🔗 LES PÔLES EN ACTION

LES NOUVEAUX POLES LABELLISES

- 🔗 Le pôle Avenia
- 🔗 Le pôle Dream
- 🔗 Le pôle Eau
- 🔗 Le pôle Energivie
- 🔗 Le pôle Gestion des eaux continentales
- 🔗 Le pôle Team²

FOCUS PROJET ABOUTI

- 🔗 **R&D médicale** > ALK : la recherche d'une thérapie ciblée pour traiter une forme de cancer du sang, le lymphome anaplasique à grandes cellules

DÉCISIONS DU CIADT

Parmi les décisions prises lors du Comité interministériel d'aménagement et de développement des territoires (CIADT) du 11 mai 2010 présidé par le Premier ministre, un grand nombre concernait la politique des pôles de compétitivité. L'objectif est d'apporter un soutien aux projets d'excellence des pôles de compétitivité, en soutenant la performance des industries dans un contexte de compétition mondiale.

▪ PROLONGATION

Prolongation d'une année pour la phase 2 de la politique des pôles en coordination avec l'emprunt national

Le CIADT a décidé la prolongation jusqu'en 2012 de la phase 2 de la politique des pôles de compétitivité, soit un an supplémentaire pour cette 2^{ème} phase et une évaluation prévue en 2012.

Il s'agit de conforter ce dispositif au moment où les pôles doivent apporter une contribution majeure à la réussite des objectifs stratégiques financés par l'emprunt national. Il convient également de pouvoir évaluer in fine l'ensemble des pôles de compétitivité sur la base de leurs engagements et de leurs résultats concrets.

Ce report d'un an va permettre notamment :

- aux pôles, d'aller au bout de leurs contrats de performance signés pour la période 2009-2011 et comportant des objectifs de résultats,
- aux pôles nouvellement labellisés et à ceux dont le label a été renouvelé le 11 mai 2010 pour trois ans, de bénéficier d'une période d'activité plus longue avant l'évaluation de la fin de la phase 2,
- de mobiliser l'ensemble de la communauté des pôles de compétitivité sur la mise en œuvre des mesures de l'emprunt national qui est l'une des priorités gouvernementales de l'année 2010.







Labellisation de six nouveaux pôles dans le domaine des écotecnologies : Avenia, Dream, Eau, Energivie, Gestion des eaux continentales et Team²

Le Gouvernement a souhaité désigner de nouveaux pôles de compétitivité dans le domaine des écotecnologies. Le comité interministériel a pris en compte dans son analyse les domaines déjà couverts par les pôles de compétitivité existants et les synergies et complémentarités apportées.

Concernant les trois pôles de compétitivité impliqués dans la thématique de l'eau (Eau, Gestion des eaux continentales et Dream), la coordination sera régie par une charte à établir à cet effet entre les structures de gouvernance. Cette coordination devra être opérationnelle d'ici l'automne 2010. Le pôle Eau sera chef de file de cette coordination.

Voir aussi

Pour découvrir ces six nouveaux pôles, accédez à sa fiche descriptive (disponible en fin de cette lettre).

-  [Le pôle Avenia](#)
-  [Le pôle Dream](#)
-  [Le pôle Eau](#)
-  [Le pôle Energivie](#)
-  [Le pôle Gestion des eaux continentales](#)
-  [Le pôle Team²](#)

Confirmation du label pour les pôles Aquimer, MAUD, Nov@log, Nucléaire Bourgogne, PASS, Q@li-Méditerranée et S2E2








Le CIADT a confirmé le label de six pôles de compétitivité classés en groupe 3 suite à l'évaluation nationale de politique des pôles de compétitivité rendue en juin 2008.

Après une nouvelle évaluation effectuée en novembre 2009 et la tenue d'entretiens contradictoires entre l'État, les collectivités territoriales, l'évaluateur et chacun des 13 pôles de compétitivité en avril 2010, le CIADT a décidé de renouveler l'attribution du label « pôles de compétitivité » de ces sept pôles, jusqu'à la fin de la phase 2 de la politique des pôles, c'est-à-dire en 2012.

Un contrat de performance sera signé par le pôle, l'État et les collectivités territoriales impliquées.

 Voir aussi

Pour mieux connaître ces sept pôles, accédez à leur fiche de présentation :

-  [Le pôle Aquimer](#)
-  [Le pôle MAUD](#)
-  [Le pôle Nov@log](#)
-  [Le pôle Nucléaire Bourgogne](#)
-  [Le pôle PASS](#)
-  [Le pôle Q@li-Méditerranée](#)
-  [Le pôle S2E2](#)

Délabellisation des pôles Enfant, Génie civil écoconstruction, Innovianes, Mobilité transports avancés (MTA), Prod'Innov et Sporaltec

Concernant les pôles de compétitivité classés en groupe 3 et dont le label n'a pas été confirmé, le CIADT a reconnu leur intérêt pour les entreprises et les acteurs de la recherche et de la formation qui y participent ainsi que pour le renforcement de l'attractivité des territoires.



Le CIADT a demandé au groupe technique interministériel (GTI) et aux préfets de région de travailler avec les promoteurs de ces structures à la concrétisation des évolutions souhaitées et déjà engagées par les anciens pôles et, le cas échéant, de rechercher, d'ici la fin de l'année 2010, d'une solution concrète respectant la dynamique engagée et le travail réalisé depuis 2005. Une instruction spécifique dans le cadre du dispositif de soutien aux grappes d'entreprises pourra être engagée, à la demande des anciens pôles, en suivant les règles de sélection établies pour le premier appel à projets.

Extension des territoires des pôles Valorial et Optitec

À la demande des pôles et avec l'appui des collectivités territoriales concernées, le CIADT a décidé d'étendre le territoire du pôle Valorial (Bretagne) aux régions Pays-de-la-Loire et Basse-Normandie, ainsi que celui du pôle Optitec (Provence-Alpes-Côte-D'azur) à la région Languedoc-Roussillon. Cette évolution permettra à ces pôles de consolider leur assise industrielle et scientifique au profit d'une stratégie partagée.

 Voir aussi


Pour mieux connaître ces deux pôles, accédez à leur fiche de présentation :

-  [Le pôle Valorial](#)
-  [Le pôle Optitec](#)

Intérêt confirmé des projets inter-pôles

Enfin, le Premier ministre a reconnu l'intérêt particulier des projets inter pôles « *Ecotechs Rhône-Alpes* » et « *Solutions durables pour villes côtières PACA* ». Ces projets s'inscrivent dans la dynamique de coordination entre pôles encouragée dans le cadre de la phase « Pôles 2.0 » de la politique nationale des pôles de compétitivité. Le comité interministériel incite les porteurs de ces projets à concrétiser leur dynamique à travers des chartes de coordination, à l'image d'autres initiatives similaires, et à proposer au financement national des projets de R&D communs.

 Voir aussi

 [Le dossier complet sur les décisions du CIADT \[http://www.competitivite.gouv.fr/politique-des-poles/les-decisions-ciadt-11-mai-2010-648.html\]](http://www.competitivite.gouv.fr/politique-des-poles/les-decisions-ciadt-11-mai-2010-648.html)

ZOOM " EMPRUNT NATIONAL - INVESTISSEMENTS D'AVENIR "

Un emprunt national pour des investissements d'avenir

Le CIADT du 11 mai 2010 a souhaité une bonne coordination entre l'emprunt national pour les investissements d'avenir et la politique des pôles de compétitivité. Les investissements d'avenir visent à augmenter le potentiel de croissance de la France. Parallèlement, la politique des pôles de compétitivité a pour objectif de renforcer le potentiel de développement économique et de croissance de l'industrie française. Les pôles de compétitivité apparaissent ainsi naturellement comme un des acteurs majeurs des futurs projets d'investissement d'avenir. Le groupe de travail interministériel (GTI), qui anime la politique des pôles, est donc fortement impliqué dans la préparation de la mise en œuvre des mesures de l'emprunt national-investissements d'avenir.

Pour compléter votre information sur l'articulation emprunt national-investissements d'avenir et la politique des pôles de compétitivité, un dossier complet comprenant diverses fiches pratiques est à votre disposition sur le site www.competitivite.gouv.fr

Le pôle AVENIA



L'usine pilote du projet européen Castor de captage/stockage du CO₂ (Danemark). Photo IFP.

Thématique « Gestion du sous sol »

Le pôle a pour ambition de devenir un centre de référence reconnu au niveau mondial sur l'ensemble des technologies liées au sous-sol, avec un focus particulier sur les technologies clés de :

- captage et stockage de CO₂
- géothermie
- stockage souterrain de l'énergie
- exploration-forage.

Territoire

Le pôle Avenia est situé en région Aquitaine, et plus précisément dans le bassin de Lacq-Parentis (Pyrénées-Atlantiques).

Partenariat

Structuré autour des importants centres de recherche industrielle de Total et de l'Institut Français du Pétrole, il regroupe 125 entreprises (6000 salariés actifs (25000 emplois indirects) concernés par le domaine des géosciences) ayant une forte habitude de coopération dans le cadre d'un écosystème local structuré par l'histoire industrielle de ce bassin. Il regroupe plus de 1530 chercheurs publics (Institut Français du Pétrole, Bureau de recherches géologiques et minières, Universités de Bordeaux et de Pau, Transfert Écoulement Fluide Énergie, École supérieure des technologies industrielles avancées ...) et 2000 chercheurs industriels (Total, GDF-Suez, Air Liquide,..) ayant depuis longtemps développé une spécificité forte dans les domaines des géosciences et du sous-sol.

Le monde de la formation est représenté par les universités et les écoles en Aquitaine (14 formations publiques et 6 formations professionnelles privées).

Le pôle se positionne en complémentarité forte avec d'autres pôles de compétitivité français :

- Énergies fossiles : [Mer PACA](#) et [Mer Bretagne](#)
- Géothermie : [Tenerdis](#), [Derbi](#) et [Capénergies](#)
- Stockage du CO₂ : [Axelera](#).

En savoir plus

-  Le pôle AVENIA [<http://www.competitivite.gouv.fr.stratis.fr/poles-en-action/fiche-d-un-pole-555/avenia-86.html?cHash=18b94c35338e213b855d4cf8ef1ae4be>]

Le pôle DREAM



1 Une station d'épuration pour assainissement des eaux

Thématique

Durabilité de la ressource en eau, énergie renouvelable et milieux naturels, autour des thématiques suivantes.

- Eau & Assainissement (gestion intégrée, outil d'aide à la décision, phytoremédiation)
- Gestion, traitement et recyclage des déchets (éco conception)
- Énergie : Biomasse
- Procédés microbiologiques à des fins environnementales et biogéochimie
- Métrologie, y compris utilisation des systèmes d'information géographique.

Territoire : Centre

Le pôle DREAM a été initié suite à la fusion de deux structures régionales en région Centre : le « cluster » RESONAT et le « cluster » DREAM. Il se positionne, en s'appuyant sur les spécificités de l'écosystème régional, sur les secteurs de l'eau et des milieux naturels.

Partenariat

Le pôle s'est constitué à partir d'un réseau de PME ancrées sur le territoire et historiquement visibles à l'international. Le potentiel de mobilisation est de 200 PME/PMI, représentant globalement de l'ordre de 5000 emplois, le nombre d'adhérents industriels étant, dans un premier temps, estimé à une centaine de PME innovantes.

Le potentiel de recherche de 600 chercheurs, ingénieurs et techniciens est porté par de grands acteurs de la recherche BRGM (labellisé Institut Carnot), INRA, Inventaire Forestier National, CEMAGREF, université d'Orléans.

L'offre de formation s'appuie sur deux pôles importants, reconnus au plan national sur les thématiques du pôle, Polytech Orléans et l'université d'Orléans.

En savoir plus

 [Le pôle DREAM \[http://www.competitivite.gouv.fr.stratis.fr/poles-en-action/fiche-d-un-pole-555/dream-91.html?cHash=5a6b31e33de5f6f65212e486c808decb\]](http://www.competitivite.gouv.fr.stratis.fr/poles-en-action/fiche-d-un-pole-555/dream-91.html?cHash=5a6b31e33de5f6f65212e486c808decb)

Le pôle EAU (pôle à vocation mondiale)



2- Maîtriser la ressource "eau" et sécuriser son exploitation

Thématique

La ressource en eau (localisation, extraction, gestion rationnelle des usages et assainissement pour une utilisation sécurisée), autour d'une approche globale de la problématique de l'eau, avec une focalisation spécifique sur :

- l'identification et la mobilisation des ressources en eau
- la gestion concertée de la ressource en eau et des usages dans des contextes exacerbés par les changements globaux
- la réutilisation des eaux de toutes origines
- les approches institutionnelles et sociétales en matière d'acteurs et de décisions.

Territoire

Le pôle EAU regroupe les forces industrielles et scientifiques de trois régions : Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte-D'azur.

Partenariats

Le pôle EAU s'appuie sur une démarche industrielle structurée de longue date, notamment en région Languedoc-Roussillon autour du réseau Swelia. Celui-ci regroupe aujourd'hui plus de 70 entreprises, dont trois champions des technologies et services liés à l'eau (Veolia Environnement, Suez et Saur-Séché). En région PACA, le pôle s'associe sur l'association Ea Eco-entreprises, qui représente plus de 50 PME dans les domaines couverts par le pôle.

Avec le soutien et l'adhésion d'autres grands groupes (Egis Eau, BRL, IBM, Nestlé Waters, Danone, etc.) et de l'ensemble des PME/PMI de la filière (plus de 400 entreprises sur le territoire du pôle), le pôle présente une force industrielle unique en Europe.

Le pôle s'appuie également sur la présence, dans son périmètre des principaux établissements de formation supérieure et de recherche (dont Agro ParisTech-ENGREF, BRGM, Cemagref, CNRS, Cirad, Ecole des Mines d'Alès, Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier, INRA, IRD, SupAgroMontpellier ainsi que Polytech', Université Montpellier 2). Avec 1000 chercheurs, ce réseau constitue la plus grande concentration en Europe de chercheurs dans le domaine de l'eau.

Le territoire du pôle, au travers de ses établissements d'enseignement, (universités, écoles d'ingénieurs, formation continue) propose une offre de formation supérieure complète dans le vaste domaine de la gestion de l'eau : techniciens, ingénieurs, licences, masters, doctorats. Des relations nombreuses, parfois anciennes, lient un certain nombre d'écoles (EMA, Polytech, etc.) ou de formations universitaires, à des entreprises régionales.

En savoir plus

 [Le pôle EAU \[http://www.competitivite.gouv.fr/stratis.fr/poles-en-action/fiche-d-un-pole-555/eau-85.html?cHash=8a1dbfa399a7f26fe24eb94d8105636c\]](http://www.competitivite.gouv.fr/stratis.fr/poles-en-action/fiche-d-un-pole-555/eau-85.html?cHash=8a1dbfa399a7f26fe24eb94d8105636c)

Le pôle Energivie



3- Solutions pour la maîtrise de la construction de bâtiments durables

Thématique

Bâtiment durable et efficacité énergétique autour des développements suivants : bâtiment basse consommation et bâtiment à énergie positive. Le pôle a l'ambition de passer d'une logique d'expérimentation à une logique forte d'industrialisation des solutions dans le secteur très spécifique de la construction.

Le pôle décline son projet autour de 4 thématiques opérationnelles :

- la conception des ouvrages
- la construction des ouvrages
- les équipements de production d'énergie et les systèmes de contrôle commande
- l'industrialisation des solutions technologiques dans le secteur particulier du bâtiment.

Territoire : Alsace

Partenariat

Il s'appuie sur un cluster existant, à l'origine notamment du label Effinergie, l'un des deux labels existant en Europe sur le sujet du bâtiment à énergie positive avec le label Passivhaus allemand.

Le tissu industriel se développe à partir d'un noyau de 50 entreprises, en majorité des PME, qui représentent plus de 4 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 13000 emplois sur la région Alsace, et dont les leaders sont Hager, Socomec, De Dietrich, Osram, Clemessy, Bubbendorf, Clestra, Eiffage,...

Près de 500 chercheurs et enseignants-chercheurs sont mobilisés sur les thématiques du pôle, avec notamment deux pôles d'excellence en chimie et en matériaux et l'implication d'organismes tels que le RTRA de chimie de Strasbourg, l'Université de Haute Alsace, l'INSA de Strasbourg, le CNRS,...

Les partenaires du domaine de la formation liés au pôle ont délivré, entre 2003 et 2007, 340 thèses sur les thématiques du pôle et forment annuellement 3000 étudiants.

Seul pôle spécialisé dans le domaine de l'intégration de technologies autour de la thématique du bâtiment, Energivie entend nouer des coopérations avec l'ensemble des pôles offreurs de technologies spécifiques (matériaux, ENR, TIC) pouvant être utilisées dans le bâtiment.

 Voir aussi

 [Le pôle Energivie \[http://www.competitivite.gouv.fr.stratis.fr/poles-en-action/fiche-d-un-pole-555/energivie-88.html?cHash=0fa77532777a9c5597b2053e19b412f4\]](http://www.competitivite.gouv.fr.stratis.fr/poles-en-action/fiche-d-un-pole-555/energivie-88.html?cHash=0fa77532777a9c5597b2053e19b412f4)

Le pôle Gestion des eaux continentales



4- Maîtrise des pollutions agricoles

Thématique

Gestion du cycle de l'eau (qualité, santé, écosystèmes et maîtrise des polluants) avec trois chantiers prioritaires :

- la maîtrise des polluants (micropolluants et précurseurs chimiques, résidus médicamenteux, pollutions agricoles,...),
- les réseaux et le transport (biofilm, gestion des réseaux,...),
- l'eau et les écosystèmes (prévention, traitement par les zones humides, restauration écologique,...).

Territoire : Lorraine / Alsace

Le pôle « Gestion des eaux continentales » regroupe les forces industrielles et scientifiques de deux régions : Lorraine et Alsace, dans une démarche visant à lever les verrous technologiques autour d'une approche ciblée sur la qualité des eaux et son impact sur la santé des populations et des écosystèmes.

Partenariat

Le pôle s'appuie sur une implication des grands groupes de traitement de l'eau (Veolia Environnement, Suez-Environnement), de la production d'eau de boisson notamment dans le département des Vosges (Nestlé Waters) et d'équipements industriels (Endress-Hauser, Millipore,..), et sur un tissu dense de PME et de sociétés d'ingénierie et de bureaux d'études, représentant un potentiel de près de 350 entreprises impliquées dans la filière eau au sens large.

Le pôle s'appuie également sur un potentiel important en matière de recherche, avec 680 chercheurs identifiés, tant dans les organismes publics (Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments, BRGM, CNRS, Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg, Institut National de l'Environnement industriel et des Risques, INRA, Institut National des Sciences Appliquées) que dans les centres de recherche privée (IFBM, Institut Pasteur de Lille, Kronenbourg, Nestlé Waters, Saint Gobain PAM,..) et sur un réseau de 5 des 18 unités françaises relatives à la sécurité sanitaire de l'eau.

En matière de formation, le pôle peut compter sur la force d'un réseau d'universités et d'écoles délivrant plus de 4000 diplômes annuels à partir du bac dans le domaine de l'eau et s'inscrivant dans la dynamique du réseau EUCOR (confédération des universités du Rhin supérieur, avec l'Allemagne, et la Suisse).

 Voir aussi

 [Le pôle Gestion des eaux continentales \[http://www.competitivite.gouv.fr.stratis.fr/poles-en-action/fiche-d-un-pole-555/gestion-des-eaux-continentales-90.html?cHash=99c5aefd182d80c61fa0bbe12a6ce5ed\]](http://www.competitivite.gouv.fr.stratis.fr/poles-en-action/fiche-d-un-pole-555/gestion-des-eaux-continentales-90.html?cHash=99c5aefd182d80c61fa0bbe12a6ce5ed)

Le pôle TEAM²



5- Valorisation des déchets et métaux rares

Thématique

Valorisation des déchets (déchets du BTP et des plastiques, matières premières secondaires ou co-produits pour développer des éco-produits), sites et sols pollués (études des sédiments et métaux rares).

Au delà d'une approche globale sur le traitement des déchets, le pôle se situe notamment dans une perspective dynamique sur quatre secteurs particuliers :

- l'étude et le traitement des sédiments et des sols pollués,
- la valorisation des métaux rares,
- la valorisation matière des déchets du bâtiment,
- la filière de traitement et de valorisation des plastiques.

Territoire : Nord-Pas-de-Calais.


Partenariat

Sur les 300 eco-entreprises du Nord-Pas-de-Calais, près de 200, en majorité des PME, sont déjà impliquées dans le projet TEAM², notamment dans le cadre du cluster régional ayant présidé à sa genèse. Il bénéficie par ailleurs du soutien des deux leaders français du traitement des déchets (VEOLIA environnement et Suez Environnement) et de l'implication de grandes entreprises transfrontalières (Galloo). Le pôle représente aujourd'hui, un potentiel de 7000 emplois et un potentiel de recherche académique de 400 chercheurs directement impliqués.

La plupart des grandes écoles et universités présentes sur la zone géographique du pôle ont développé ces dernières années des modules de formation liés aux métiers de la valorisation (près de 8000 ingénieurs sont actuellement formés par ces organismes). Dix de ces écoles et universités, dont l'école des mines de Douai, l'université de Lille, l'école centrale de Lille, l'université d'Artois sont impliquées dans le projet.

La transversalité propre aux métiers portés par le pôle permettra de créer des complémentarités fortes avec les six pôles existant actuellement dans la région.

 Voir aussi

 [Le pôle TEAM² \[http://www.competitivite.gouv.fr.stratis.fr/poles-en-action/fiche-d-un-pole-555/team2-87.html?cHash=32852f63875b6bb8bdc75c0a1df1530e\]](http://www.competitivite.gouv.fr.stratis.fr/poles-en-action/fiche-d-un-pole-555/team2-87.html?cHash=32852f63875b6bb8bdc75c0a1df1530e)

▪ R&D MÉDICALE

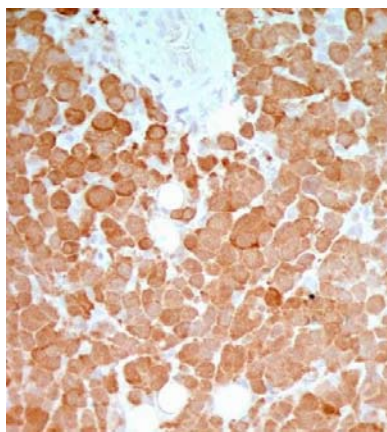
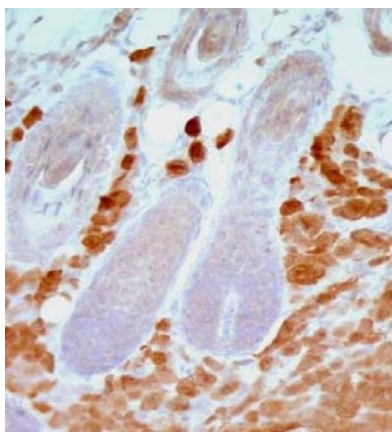
ALK : la recherche d'une thérapie ciblée pour traiter une forme de cancer du sang, le lymphome anaplasique à grandes cellules.

Labellisé par le pôle Cancer Bio Santé, le projet ALK offre de nouvelles pistes pour le traitement spécifique d'une forme de cancer du sang.

Il existe chez l'homme trois types d'hémopathies malignes ou «cancer du sang» : les leucémies, les myélomes et les lymphomes. Les lymphomes anaplasiques à grandes cellules (LAGC) constituent un groupe distinct de tumeurs du système lymphatique. Ils ont pour origine une « translocation » chromosomique, c'est-à-dire à un « réagencement de chromosomes » impliquant le gène ALK (*Anaplastic Lymphoma Kinase*). À l'heure actuelle, il n'existe aucun traitement spécifique pour cette maladie : les patients sont traités par polychimiothérapie intensive, avec un risque fréquent de rechutes dans 30% des cas.

L'objectif du projet était d'identifier un médicament ciblant la protéine mutée ALK, exprimée dans 85 % des lymphomes anaplasiques et ainsi de pouvoir traiter cette maladie de façon spécifique (thérapie ciblée).

Un projet porté par l'Institut de recherche Pierre Fabre



6 - Coupes tissulaires de lymphomes anaplasiques à grandes cellules : identification cellules tumorales couleur brune, exprimant la protéine mutée ALK au moyen d'anticorps spécifiques. Technique d'immunohistochimie. Source Institut recherche Pierre Fabre

Le projet ALK fait partie des projets labellisés en 2006 par le pôle de compétitivité [Cancer-Bio-Santé](#).

Il s'appuie sur un partenariat réunissant des professionnels de l'industrie pharmaceutique ([Institut de Recherche Pierre Fabre](#), porteur du projet), des chercheurs des secteurs académiques et cliniques ([Inserm](#), [Centre de Physiopathologie de Toulouse-Purpan](#)) et une PME de biotechnologie ([GTP Technology](#)). Le programme repose sur une combinaison de leur savoir-faire et de diverses technologies complémentaires dans les différents domaines de la biologie (génomique, biologie clinique, chimie, biochimie des protéines) et en développement pharmaceutique.

Des programmes de recherche pour comprendre la maladie dépendante de la protéine oncogène ALK

Le projet a comme objectifs :

- l'identification de bio-marqueurs du lymphome anaplasique permettant d'identifier les patients porteurs du gène réarrangé,
- la proposition de nouvelles cibles biologiques d'intérêt thérapeutique,
- la découverte de candidats médicaments.

Les trois partenaires de ce projet ont donc mis en œuvre, en parallèle et de manière concertée, des programmes de recherche visant à comprendre cette maladie dépendante de la protéine ALK et à identifier, synthétiser et caractériser des inhibiteurs de cette protéine oncogène.

Pour mener à bien ces opérations, des outils ont été développés (protéines recombinantes : ALK et ses substrats ou partenaires, modèles expérimentaux *in vitro* et *in vivo* de la maladie tumorale liée à la protéine ALK, et des inhibiteurs pharmacologiques de référence ont été synthétisés.

Les expertises scientifiques complémentaires de chacune des équipes ont permis :

- d'augmenter les connaissances de la pathologie cancéreuse liée à la protéine ALK,
- d'identifier de nouvelles cibles thérapeutiques, afin d'envisager à terme, une nouvelle stratégie thérapeutique qui agirait sur plusieurs cibles à l'origine de cette maladie en même temps (combinaisons thérapeutiques), dans le but d'augmenter les chances de réussite du traitement,
- d'atteindre comme objectif l'identification d'une famille de nouveaux inhibiteurs de la protéine ALK démontrant une efficacité anti tumorale *in vivo*.

Cette collaboration s'est concrétisée par la publication de sept articles scientifiques, dont plusieurs articles en collaboration, auxquels se rajoutent quatre autres articles (1 article soumis, un autre qui le sera prochainement et deux articles en préparation). Un brevet a été déposé par l'IRPF en octobre 2009, et un autre est en préparation. L'Inserm a également déposé une licence d'exploitation.

Des retombées prometteuses au-delà de cette forme de cancer

De nombreuses communications orales et écrites (lors de congrès internationaux), et différents articles scientifiques ont été publiés dans le cadre de ce partenariat scientifique.

Enfin, cette collaboration entre les trois partenaires a permis de multiples échanges réguliers, en termes de savoir-faire, concepts, conseils, matériels biologiques. Elle a ainsi fait progresser la connaissance de chacun dans ce domaine de recherche.

Même si les lymphomes anaplasiques représentent une petite population de patients (environ 5 000 nouveaux cas par an dans le monde), aujourd'hui, les traitements utilisés sont insuffisants car peu efficaces du fait des récives fréquentes et très toxiques. De plus, depuis la labellisation de ce projet, plusieurs publications ont montré que la protéine oncogène ALK était impliquée dans d'autres tumeurs, notamment certains cancers du poumon. Il existe donc un besoin thérapeutique spécifique et la découverte de nouvelles cibles peut répondre à terme à cette nécessité d'améliorer la qualité de vie et la survie du patient.

Le marché potentiel est donc croissant, au fur et à mesure de la découverte de l'implication de cette protéine dans diverses pathologies.

En savoir plus

-  Projet ALK présenté dans [la base de données](#) des projets de R&D aidés et aboutis

 Consulter les archives [<http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?article116&lang=fr>]

 S'inscrire [<http://competitivite.gouv.fr/>]

Mentions légales

Cette lettre d'information est une publication
de la DGCIS et de la DATAR

Adresse : 8, rue de Penthièvre 75 008 PARIS

-  Directeur de la publication : M. Hervé Jonathan
-  Rédactrice en chef et rédaction : Martine Maillard
-  Ont contribué à ce numéro : Aurélie Faitot, Martine Maillard, Fabienne Ragache, la Datar, le pôle Cancer-Bio-Santé
-  Conception et réalisation : **Stratis**
-  Photos : **Stratis**, IFP, Institut de recherche Pierre Fabre

Conformément à la loi n° 78-17 du 6/01/1978, dite informatique et libertés, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Ce droit de rectification pourra être exercé en nous écrivant ou en suivant ce lien. Afin de respecter la protection de votre vie privée et de vos données personnelles, la DGCIS et la DATAR s'engagent à ne pas divulguer vos informations personnelles à d'autres sociétés à des fins d'utilisations par celles-ci. Nous ne faisons aucune utilisation de vos adresses courriels en dehors de l'envoi de la lettre d'information.

Pour toute demande : contact@competitivite.gouv.fr

Datar



dgcis
direction générale de la compétitivité
de l'industrie et des services